

Un prix de 450 000 € pour le développement d'une ferme innovante au service de l'emploi des personnes en difficulté

Prix humanitaire de la FONDATION LOUIS D. attribué au **RÉSEAU COCAGNE**, représenté par son directeur et fondateur **Jean-Guy HENCKEL**, pour son projet « **Le Jardin de Cocagne du Limon** »

Le prix sera remis sous la Coupole de l'Institut de France le mercredi 5 juin 2013 à 15 heures

Pour assister à la cérémonie ou pour toute information :

Service communication de l'Institut de France : prix@institut-de-france.fr / 01 44 41 43 47

Le Prix humanitaire 2013 de la Fondation Louis D., d'un montant de 450 000 euros, est attribué au projet « Le Jardin de Cocagne du Limon » du Réseau Cocagne afin de soutenir le développement et l'innovation de ce modèle unique d'économie sociale et solidaire.

Les Jardins de Cocagne

Exploitations maraîchères biologiques, les Jardins de Cocagne permettent à des femmes et à des hommes rencontrant des difficultés professionnelles et personnelles de retrouver un emploi et de reconstruire un projet individuel. Pour cela, les « jardiniers » (salariés en parcours d'insertion) bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel et d'une aide dans la résolution de leurs difficultés.

Acteurs du développement durable de l'économie sociale et solidaire, les Jardins de Cocagne poursuivent trois objectifs : lutter contre l'exclusion et la précarité, mettre en place une économie solidaire et responsable, et respecter l'environnement.

La commercialisation en circuit court, directement du producteur au consommateur, s'inscrit dans un mode de consommation durable et favorise la création de liens sociaux ainsi que l'économie locale. En France, environ 20 000 familles sont adhérentes d'un Jardin de Cocagne. Elles reçoivent chaque semaine leur panier de légumes cultivés selon les règles de l'agriculture biologique.



« Votre importante contribution va nous permettre d'intensifier notre lutte contre les exclusions, le développement de l'agriculture biologique, et tout ceci avec votre aide, et celles des pouvoirs publics, des entreprises et de la société civile » **Jean-Guy Henckel**

Le projet du Jardin de Cocagne du Limon, un projet unique en son genre

Le projet de site national sur la ferme de Vauhallan (Essonne) vise la réhabilitation du site et la construction d'un bâtiment polyvalent (lieu d'accueil des salariés en insertion et hangar agricole) et de serres qui seront le lieu de recherche et de développement du Réseau Cocagne au sein d'une exploitation maraîchère à grande échelle « Le Jardin de Cocagne du Limon ».

La dotation du Prix permettra de déployer l'activité du Jardin de Cocagne du Limon en tant que jardin pilote pour développer la nouvelle approche d'organisation des futurs Jardins de Cocagne (organisation mécanique et logistique visant à réduire la pénibilité au travail) et en tant que lieu de formation pour les futurs por-

Le Réseau Cocagne en chiffres :

- 120 jardins en activité, une dizaine en cours de création
- 360 hectares de culture répartis sur tout le territoire français
- 4000 jardiniers (salariés en contrat d'insertion)
- 700 encadrants
- 20 000 familles d'adhérents-consommateurs
- 60 à 100 légumes différents, 50 semaines par an

À l'issue de son parcours d'insertion, près d'un jardinier sur deux (46,1%) réussit à intégrer un emploi ou une formation.

Créée en janvier 2000 à l'Institut de France, la **Fondation Louis D.** a pour objet de soutenir des associations, des fondations, des personnes morales ou des O.N.G., ayant une action à caractère caritatif ou culturel, ou dont le but est d'encourager la recherche. Depuis sa création, la Fondation Louis D. décerne chaque année deux grands prix : un Prix scientifique et un Prix humanitaire ou culturel remis alternativement, d'un montant de 450 000 euros chacun.

La **cérémonie de remise des Grands Prix des Fondations de l'Institut de France** est organisée chaque année depuis 2005. La qualité des lauréats et l'importance des montants distribués placent ces prix parmi les plus importants à l'échelle internationale dans les domaines scientifique, culturel et humanitaire. Ce rendez-vous est également l'occasion de revenir sur l'ensemble des actions des Fondations abritées à l'Institut de France, menées dans l'année écoulée.

Créé en 1795 pour contribuer à titre non lucratif au rayonnement des arts, des sciences et des lettres, l'**Institut de France** est le regroupement de cinq académies (Académie française, Académie des inscriptions & belles-lettres, Académie des sciences, Académie des beaux-arts, Académie des sciences morales & politiques). Parallèlement, il soutient et abrite des fondations, créées par des particuliers ou des entreprises, à qui il apporte son expertise et son savoir-faire, ainsi qu'un gage de pérennité. L'Institut est également propriétaire d'un important patrimoine artistique, constitué de demeures et de collections exceptionnelles qui lui ont été léguées depuis la fin du XIXe siècle ; notamment : le château de Chantilly, le musée Jacquemart-André, l'abbaye de Chaalis, le château de Langeais, le manoir de Kerazan ou encore la villa Kérylos.



www.institut-de-france.fr